L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17), sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 4 au 5 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 19 h. 37 à 8 h. 26.

Votre sommeil en dépend

Votre sommeil dépend du bon équilibre de votre organisme. Le Thé des familles, remède naturel aux 13 plantes agit simultanément sur l'ensemble de l'appareil digestif, il assure sommeil paisible et repos des nerfs. Le Thé des Familles est très agréable à boire, même sans sucre. La grande boîte 8 francs, chez votre pharmacien. 10.101

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Arrestation pour trafic de faux tickets de pain

L'autre jour, au cours d'une enquête, le sous-brigadier de sûreté Achille Nisse et l'inspecteur Robert Vancesche, portaient leur attention sur un certain Robert Vandewelle, 31 ans, ouvrier zingueur, 25, rue Marie Buisine, cour Degraeve, 4, qui a déjà été condamné pour trafic de faux tickets de pain. Comme ce nomme tentait de passer inaperçu, les policiers décidèrent de se rendre à son domicile et d'y faire une perquisition. Cette visite domiciliaire permit la découverte, dans un coffre fermé à l'aide d'un cadenas et devant servir de dépôt de charbon, de sept faux feuillets de tickets de pain.

Interrogé sur leur provenance, Vandewalle ne voulut donner la moindre explication. Il fut instantanément mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille.

L'enquête continue.

Distribution d'HUILE

Le public a été informé de la ration d'huile qui lui sera allouée pour le mois. Pour économiser ce précieux produit et faire de bons assaisonnements, employez la recette suivante : 1 cuillère d'huile et 2 cuillers de **ROYAL SALADOR** et vos sauces et vinaigrettes seront aussi savoureuses qu'autrefois 11.737

Mort subite

Ce matin, vers 7 h. 30, face au n° 30 du boulevard d'Halluin, subitement frappé d'indisposition, M. Alois Lacelle, 67 ans, ouvrier cordonnier, rue de la Procession, à Rolleghem, s'est affaissé sur le trottoir. Immédiatement relevé et transporté dans une maison voisine, il fut l'objet de soins empressés. Malheureusement quand M. le Dr. Charasse, mandé d'urgence, arriva sur les lieux, il ne put que constater le décès du sexagénaire arrivé entre temps. Le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire de l'Hôpital La Fraternité.

Cours Coupe Dunkel (v. Enseigne 4e p.) 10.118

UN DEPOT CLANDESTIN

Le service de sûreté s'est rendu chez Georges Bossaert, 20 ans, journalier, 15, rue Notre-Dame, où il a découvert 100 kilos de haricots, 20 kilos de farine et 8 kilos de blé, qui ont été saisis et remis au service du ravitaillement.

D'autre part, Bossaert avait trouvé, au cours de l'évacuation de 1940 une bicyclette qu'il ramena chez lui et qu'il vendit ensuite à Mme Knockaert, née Julienne Hugue, cite La Lainière, 259, à Wattrelos, qui a reconnu le marché.

Tous deux feront l'objet de poursuites. La bicyclette a été saisie.

ETRANGE TROUVAILLE

De surveillance au chantier des Mines d'Anzin, rue du Parcq, des agents furent très étonnés de découvrir dix écheveaux de rayonne qui furent déposés au commissariat central. Une enquête est ouverte pour découvrir le propriétaire de cette marchandise. Jusqu'ici, aucune plainte pour vol ou perte n'a cependant été enregistrée.

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA JEUDI

Jeudi 5 mars, à 18 h., le Conseil municipal tiendra séance à l'Hôtel de Ville.

Il étudiera les communications et propositions de l'Administration, puis passera aux rapports des commissions dont voici le programme :

1. **Comptabilité communale.** — Virements de crédits ; approbation. (M. P. Vandevivère).

2. **Taxes municipales.** — Taxes additionnelles aux droits d'enregistrement ; approbation. (M. J. Bardiaux).

3. **Corps de sapeurs-pompiers.** — Acquisition de drap d'habillement ; marche de gré à gré ; approbation. (M. A. Carette).

4. **Assistance publique.** — Hospices ; budget supplémentaire de l'exercice 1941 ; avis du Conseil municipal. (M. P. Vandevivère).

5. Hospices ; budget primitif de l'exercice 1942 ; avis du Conseil municipal. (M. J. Bardiaux).

8. Bureau de Bienfaisance ; commis titulaires, attribution d'une indemnité de résidence familiale et d'un supplément provisoire de traitement ; avis du Conseil municipal. (M. A. Vancoppenolle).

7. **Voirie communale.** — Entretien des chaussées empierrées ; fourniture de goudron pendant l'année 1941 ; marché de régularisation ; approbation. (M. L. Meirhaeghe).

8. Entretien des tranchées effectuées par divers services publics ; révision des tarifs ; approbation. (M. A. Carette).

9. Décharge du Parc des Sports ; accident du 2 octobre 1941 ; réparations effectuées à la voiture de l'Entreprise Duquesne ; prise en charge par le Ville de la moitié des frais ; approbation. (M. A. Dewitte).

10. Entretien des chaussées empierrées en 1942 ; désignation de l'entrepreneur ; marché de gré à gré ; approbation. (M. A. Vancoppenolle).

11. **Etablissement de bains-douches, rue Edouard-Anseele.** — Tarif ; modification. (M. P. Vandevivère).

12. **Instruction publique.** — Bourses et subsides ; demande de demi-bourse à l'Institution des sourdes-muettes et aveugles de Lille, en faveur de la jeune Colasse Mireille. (M. J. Bardiaux).

13. **Abattoir communal.** — Enlèvement des fumiers ; année 1942 ; marché de gré à gré ; approbation. (M. O. Clément).

14. **Contentieux.** — Action en justice : collision de véhicules ; affaire Carré Thomas. (M. A. Dewitte).

15. Assistance publique ; assurance des indigents contre l'incendie ; avenant ; autorisation. (M. Ch. Mangin).

16. Responsabilité civile ; accidents subis par les Maires, adjoints et conseillers municipaux ; loi du 6 novembre 1941 ; assurance ; approbation. (M. J. Bardiaux).

17. **Service des eaux.** — Tarif de l'eau potable et de l'eau de rivière, à partir du 1er avril 1942. (M. Ch. Bauduin).

Soixante-huit petits Roubaisiens sont partis mardi pour Avignon où ils résideront deux mois

D'AUTRES CONVOIS SUIVRONT DE ROUBAIX, TOURCOING ET LILLE

Grâce à l'initiative de nos concitoyens, M. Gusteve Delescluse, assureur, résidant actuellement à Avignon, un comité s'est formé en cette ville, avec le concours de la Croix-Rouge et de différentes personnalités, en vue d'accueillir pour un séjour d'environ deux mois 300 enfants du Nord dont le santé déficiente réclamait un changement d'air.

Dans un élan magnifique, plus de 500 familles d'Avignon se sont offertes à héberger dans leurs foyers ces enfants des régions occupées.

L'organisation de ces convois a été confiée aux comités locaux de Croix-Rouge.

Un premier convoi de 68 petits Roubaisiens, appartenant à des familles nombreuses ou à des familles de prisonniers, est parti hier matin par le train de 6 h. 58 en gare de Roubaix. Il arrivera à Avignon ce mercredi, à 8 h. 30.

Des convois similaires partiront de Tourcoing le 18 mars et de Lille le 30 mars.

Un nouveau convoi d'enfants roubaisiens sera organisé dans les mêmes conditions pour le lundi 13 avril.

On peut se faire inscrire dès à présent au Dispensaire de la Croix-Rouge française, 92, rue Edouard-Anseele. Les familles intéressées pourront y obtenir tous les renseignements désirables.

En outre, le comité d'Avignon envisage d'accueillir pendant l'été, dans une maison de cure de la côte méditerranéenne, une cinquantaine d'enfants malades de Roubaix.

La municipalité roubaisienne et le comité de la Croix-Rouge ont tenu à adresser l'expression de leur vive gratitude aux généreux organisateurs de ces convois à Avignon, avec une mention toute spéciale pour M. Delecluse, qui en a été le véritable animateur.

Ils n'ont pas manqué de confondre dans ces remerciements les familles d'Avignon qui ont si spontanément offert la plus gracieuse des hospitalités à ces enfants.

Une fête intime à l'Institut Sévigné

Les élèves de 5e année (section du B. S.) ont offert une fête intime que voulurent bien honorer de leur présence MM. Demeyer, adjoint à l'Instruction publique ; Poissonnier, président du Secours National ; Dubolpaire, chef du bureau des Ecoles, et les membres du Comité de Patronage ; Daniel, directeur de l'Institut Turgot ; Duburcq, M. l'Inspecteur d'Académie et le Maire de Roubaix, retenus par une réunion administrative, avaient exprimé leurs regrets.

Une interprétation enjouée et non sans finesse, des principales scènes du « Barbier de Séville », de Beaumarchais, et de « Il ne faut jurer de rien », de Musset, un poème de Samain, quelques chants et morceaux de piano, de Weber, Schubert, Rameau, composaient le programme.

A l'entr'acte, des friandises vendues au profit des Familles nombreuses et des prisonniers, adoptées par l'Ecole, eurent le plus grand succès. De même la vente des programmes exécutés sous la Direction de Mlle Champier, dépassa, grâce à la générosité des spectateurs, tous les espoirs des organisatrices de la fête. Ainsi l'Institut Sevigné est-il encouragé à poursuivre et étendre son activité sociale en ce temps lourd de misère.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Marguerite Lefebvre, rue de Lille, 196. — Eliane Beaucamp de Touffiers, rue du Château-Dewisme, 22. — Eliane Liviau, rue Victor Delannoy, 16. — Reode Tack, rue de Courcelles, 15. — Raymond Lenfent, rue d'Estaing, 35. — Christiane Baly, rue de Tunis, 53.

Publications. — Georges Talmaot, chauffeur, rue de Biskra, 1, et Simonne Devos, pelotonneuse, rue de l'Alma, 230. — Louis Accart, jardinier, rue de l'Epeule, 125, cour Govaert, 2, et Elise Lièvens, rue de Coodé, 26, cour Vromaot, 33. — Maurice Mooler bonnetier, rue de Denain, 45, cour Dhalluin, 7, et Jeanne Charbonnel, mannequin, rue de Denain, 48, cour Dhalluin, 12. — Roland Merpoel, mécanicien, rue Guy Lussac, 18 et Léontine Fassin, bobineuse, rue St-Hubert, 31. — Claude Malherbe, magasinier, rue Choiseul, 24 et Antoinette Meuris, bobineuse, rue de l'Alma, Fort Frasez, 100. — Alphonse Degardin, charbonnier, rue Beaurewaert, 23 bis, cour Wertel, 1 et Angèle Delbaere, doubleuse, rue Magenta, 16. — Henri Vanoeleghem, rattacheur, rue Edouard Anseele, 80, cour Vromant, 2 et Jeanne Truyen, soigneuse, Grande Rue, 233, cour Vandendorpe, 11. — Emile Delahaef, apprêteur, rue Jean Macé, 3, et Marie Thérèse Notte, doubleuse, rue de la Paix, 21, cour Lepoot, 1. — Pierre Dablemont, employé, rue des Vélocipèdes, 23, et Denise Wyffels, atenodactylographe, rue Jacquard, 106. — Roger Pesu, électricien, rue Saint-André, 12, et Germaine Hanton, piquiriare, d'Hem, rue du Bas Voisinage, 158.

Décès. — Léa Leroux, veuve Bardiaux, 56 ans, rue de Condé, 1. — Gustave Delepierre, 56 ans, rue d'Anzin, 20, cour Gérard, 18. — Victorine Noël, veuve Rachez, 79 ans, rue La Fontaine, 58, cour Lebrun, 2. — Gustave Doutreligne, 78 ans, rue de Tunis, 51, cité Tuola, 18. — Eléonore Leuridant, veuve Spel, 75 ans, rue Desaix, 19. — Gérard Delcroix, 3 ans, rue de la Fosse aux Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 15. — Marie Verrenemman, 85 ans, rue de Barbieux, 85. — Olinette Dupoot, 1 an, rue Turgot, 22. — Alois Lobelle, 68 ans, de Belleghem, rue de la Procession, 81.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

AVIS à la population

La Préfecture communique :

« Selon une information de l'Oberfeldkommandantur 670, il est précisé que l'avis de M. l'Oberfeldkommandant, en date du 1er mars 1942, prescrivant dans 24 communes de l'arrondissement de Lille, Lille y compris, la fermeture immédiate des théâtres, cinémas et autres lieux de distraction, s'interprète comme suit :

» 1° **Interdiction immédiate de toutes les manifestations sportives, même si une autorisation avait été préalablement accordée par des services allemands ou français ;**

» 2° **Interdiction immédiate de toutes les matinées et soirées récréatives en faveur des prisonniers de guerre, organisées par le « Secours National », Comité d'assistance aux prisonniers de guerre et autres organisations, même si une autorisation avait été préalablement accordée par des services allemands.**

« 3° **Fermeture immédiate des cours de danse, cercles et organisations analogues ;**

« 4° **Interdiction immédiate, en général, de toutes manifestations artistiques, sportives ou récréatives où la public est admis ».**

WASQUEHAL

Deux vieux travailleurs reçoivent la Médaille de vermeil du Travail

Par arrêté en date du 11 février, M. le Secrétaire d'Etat au Travail vient de décerner la médaille d'honneur du travail (de vermeil) à M. Albert Verbrugghe, demeurant 41, rue Kléber, qui compte plus de 40 années de services consécutifs au service de Mme Vve Gros et à M. Florent Meiressonne, premier ouvrier boulanger à la Boulangerie coopérative « La Prévoyante » où il a été occupé pendant plus de 40 années consécutives.

Bureau de perception. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, Grande rue à Roubaix sera fermé demain jeudi et ouvert vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 15 h. Il sera également ouvert samedi de 9 h. à midi seulement.

La retraite aux A. C. de 1914-18. — Par suite de la suppression de la permanence de la Fraternelle des A. C. du Centre, les anciens atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire née jusqu'au 15 mars 1892, pourront faire constituer leur dossier à la Mairie, 3e guichet. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

Blessé d'un coup de marteau. — L'ouvrier Albert Vandevelde, habitant 51, rue de Marcq à Wasquehal, s'est donné un coup de marteau sur la main au cours de son travail. Contusion importante avec cedème de la main gauche. Le blessé qui a dû subir un examen radiographique devra observer un repos d'une quinzaine de jours, suivant l'avis de M. le docteur Platel.

Indemnités pour logements de troupes. — Les habitants qui ont logé des troupes, cantonné des chevaux ou du matériel de l'armée d'occupation et ou cours du mois de février sont avisés que les bons de réquisition doivent être déposés à la Mairie, Bureau des Archives, pour demain jeudi 5 mars dernier délai, en vue du règlement des indemnités.

Famille du Prisonnier. — Ce soir mercredi de 18 à 19 h., permanence pour le Centre, salle de la Bibliothèque, rue Jean Macé et samedi de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des soupes populaires, rue Carpeaux pour le Carpeau et la Planche au Riez.

Avis aux mamans. — Demain jeudi à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir Bonnet.

Chiffre d'affaires et licences. — La perception de la taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires et les transactions du mois de février pour les redevables dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10.000 fr. par mois aura lieu vendredi de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h., salle des fêtes, rue Jean Macé. On percevra également le supplément ds licences de débits de boissons, soit 89 fr. 50 pour la période partant du 1er janvier au 30 juin 1942.

Etat Civil. — Publication de mariage : Léon Vermeulen, tailleur d'habits, rue Turgot, 45 à Mouvaux et Germaine Dieusaert, tricoteuse, 231, rue Coli à Wasquehal.

Décès : Eugène Réady, 77 ans, rue du Haut Vinage, 27.

REMERCIEMENTS

ARMENTIERES. — La famille de

Monsieur Paul BARTIER

remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques de ce dernier ou qui n'ayant pu le faire, ont manifesté leurs sentiments de condoléance.

4.201

CROIX

LA FAMILLE DANS LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE

Dimanche 5 mars, à 15 h., salle du Café Saint-Pierre, place de la Liberté, se tiendra l'assemblée mensuelle de l'Union Mutuelle Croisienne.

Au cours de cette réunion, M. Jean Tirloy, délégué régional à la Famille, traitera le sujet suivant : « La famille dans la reconstruction de la France ». Il développera successivement : 1° la situation de la famille avant la guerre ; 2° la situation de la famille après la guerre ; 3° la législation familiale nouvelle ; 4° la place de la famille dans l'organisation administrative et politique de l'Etat.

Le bureau sera ouvert salle du café, à 14 h. 45 pour la perception des cotisations, le paiement des primes naissances et des allocations décès.

Les chefs de famille que la question intéresse sont invités à cette assemblée.

Consultations prénatales. — Des consultations prénatales gratuites seront données demain jeudi, de 14 à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Bibliothèque Moderne. — La Bibliothèque Moderne, 14, rue Jean Jaurès, sera ouverte demain jeudi, de 16 h. 30 à 17 h. 30.

Bons d'achat. — Demain jeudi 5 mars, dernière journée pour le dépôt des demandes de bons d'achat. S'adresser à la Mairie, vestibule du rez-de-chaussée.

Secours temporaires. — Les bénéficiaires des secours temporaires (Catégorie familles privées de ressources) sont avisées que le payement aura lieu le jeudi 5 mars aux heures habituelles à la Maison des Œuvres, 16, place de la République. Veuillez respecter l'horaire suivant :

Jeudi 5, après-midi, de 14 h. à 14 h. 30, de 1 à 650 ; de 14 h. 30 à 15 h., de 651 à la fin.

WATTRELOS

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR 2 — SALLE DELTOUR RUE ROGER-SALENGRO

8 Mars. — Rues Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanche, Paule, Riez, Petit-Tourneai 46-129, 27-171 ; Maisons Lesquains, des Vallons 2-258, 147-279 ; imp. Segard, rues Castel-Desmulliers, Dames, hameau de Breuil, rues de Verdun, Jean-Castel, du Brueil, des Lys, des Fleurs 60-90, imp. Vandendriessache, rues de Mouscron 1-219, 11 Novembre, Jean-Jaurès 1-67, des Prés, Emile-Basly, Abattoirs (impairs), de la Gare, Denis-Pollet.

7 Mars. — Rue des Ballons 1-41, 103-143, Mais. Renard, R. des Roses, Verger, Thionville, ruelle Jonville, rue des Fleurs 1-87 avec la rue des Champs, ruelle Wanin, rue St-Vincent-de-Paul (1-116 Maisons Delcroix), Maisons Bourlet, rangée Moutarde, sent. Belle Promenade, rue Royale, Sapin Vert 2-110, rangées Lepers, Hennion, rangée Vandorpe, rues Magenta, Heugedé, H. Briffaut 2-58, Petit-Tourneai 46-130, des Champs, Maisons Delcroix et Boulets, Lefebvre et Prouvost.

8 Mars. — Rue Sapin Vert, 1-85, rangée du Christ, rues Pinguet, Watteau, Oran, Cité Florin, rues Miribel, Freignac, Mazures, Boeldieu, ruelle Lefebvre, rue Bayart, ruelle et cour Watteau, rue du Crétinier, cour Delaplace, rues Nadaud, Monge, Béthune 30-42, de Calais 2-22, imp. Harduin, rues des 3 Couleurs, Serg. Lefebvre, Consm. Bossut 140-216, 201-205, imp. Prut.

10 Mars. — Rues des Champs (impairs), St-Vincent-de-Paul (impairs), Gambetta, H. Briffaut 60-190, 1-179 et cours, rues de la Teinturie, Calais 5-27, de Béthune 1-11, 8-12, imp. Byttebier, rues Félix-Faure, de la Vigne, Ma Campagne, Fort Lillois, (cité du Pinson Vert).

11 Mars. — Rue Jeanne-d'Arc, cité Bétremieux, rues de l'Hôpital, Dragons, rangées Carette, rues Laure, des Fleurs 2-60, Vauban, square Marlot, rues Pierre-Catteau (du passage à niveau à la Vieille-Place), Louise-de-Bettignies, Comm. Bossut (de la rue Faidherbe au Fort Lillois), Pierre d'Halluin, Vieille-Place, rues de Lisieux, des Boussonnets, Faidherbe 18-282, rangées Beauvisage, Dhulst, Dutilleul, rues Lafayette, Sainte-Thérèse.

12 Mars. — Rue Faidherbe 3-295, 281-346, cours Verstracte, rues Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot, 150-328, 287-317, imp. Cochin et Couteau 301 et multiples, rue et cour Couteau, rue et cour Hoste, rues Pétrole, du Rivage, Laboureur, Blanchisserie.

13 Mars. — Rue Pierre-Catteau (de la Grande-Place au passage à niveau), cour Dubrulle, Jonville, Doutreuligne, rue de Roubaix, cour Leroy rue Carnot 1-115, 2-148, rues Boileau Salengro (pairs), Traversière, Industrie (de la place R. Salengro au passage à niveau), cour Roes, Bouckaert, Nuttin, Mulliez, imp. Leclercq-Dupire, Maisons Rousseau, place Roger-Salengro, rues Thiers 1-45, 2-108, Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

16 Mars. — Rues Carnot 125-285, Industrie (passage à niveau à la rue Sartel), Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bazeilles, Champagne, Espierres, Moscou, 3 Bouteilles, Bons Enfants.

18 Mars. — Rues J. Jaurès 1-92, de la Poste, de la Gendermerie, Halles Vertes, Grand'Place 2-90, rues Pasteur, Beck 1-44, du Congo, de France, Négrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, rues Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, sentier du Carrin, rue de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité), rues Salengro, Maternité (pairs), Neuve (pairs).

17 Mars. — Rues de Leers (pairs) (entre rue de la Paix et extrémité), Thiers 108-140, 48-141 et cours, avenue des Jardins, rues Caporal Leclercq, Beck prolongée, Leuridan, Neclain, Truffaut, Berthelot (maisons Jubsaaru), Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sariel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebrouck), de la Paix.

Union des Mutilés et Réformés. — Les membres sont invités à assister aux funérailles de Leeur Jules, membre de l'Union, qui seront célébrées jeudi 5 mars à 9 h. 15, à l'église Sainte-Thérèse. Assemblée à la Maison mortuaire, rue du Vélodrome, à 9 h.

LYS

Distribution des tickets de légumes secs

La distribution des tickets de légumes secs et denrées spéciales aura lieu à la Mairie (salle du 1er étage) jeudi 5 mars dans l'ordre suivant :

N° 1 à 400 à 8 h. 30 ; 401 à 800 à 9 h. 30 ; 801 à 1.200 à 10 h. 30 ; 1.201 à 1.600 à 14 h. ; 1.601 à 2.000 à 15 h. ; 2.001 à la fin à 16 h.

Afin d'éviter toute attente inutile on est prié de respecter strictement l'horaire indiqué.

RECENSEMENT PROFESSIONNEL DES PRISONNIERS

Les familles des prisonniers sont priées de se présenter en Mairie (salle du 1er étage) munie du livret de mariage et de la dernière adresse de leur prisonnier dans l'ordre suivant :

Pour les noms commençant par les lettres A et B, jeudi 5 mars de 14 h. à 17 h. et vendredi 6 mars de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Pour les lettres O et D, samedi 7 mars de 8 h. 30 à 12 h., lundi 9 mars et mardi 10 mars de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Pour les lettres E, F, G et H, mercredi 11 mars de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Pour les lettres I, J, K et L, jeudi 12 mars de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Pour les lettres M, N, O, P, vendredi 13 mars de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h., et samedi 14 mars de 8 h. 30 à 12 heures.

Pour les lettres Q, R, S, T, V et W, lundi 16 mars et mardi 17 mars de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

LEERS

DISTRIBUTION DES CARTES DE LEGUMES SECS ET DENREES DIVERSES

La distribution se fera à la Mairie, jeudi 5 mars, de 9 h. à midi pour les numéros 1 à 2.000, et de 14 à 17 h. pour les numéros 2.001 à la fin.

Se munir de la carte individuelle d'alimentation.

Celle de M. le Vicaire aussi... — M. l'abbé Rogié, vicaire, avait laissé sa bicyclette à la porte d'une maison de la commune où il était entré pour quelques instants. A sa sortie il constata sa disparition, ainsi que le petite valise contenant du linge qui s'y trouvait attachée.

Au comble de l'émotion, il se précipita chez le garde champêtre pour déposer une plainte. Une enquête est ouverte.

RONCQ

VOL D'UNE LAPINE ET DE VINGT KILOS DE PORC

Une plainte pour vol vient d'être déposée par M. Ernest Duterte, âgé de 59 ans, magasinier, demeurant rue du Droeckaert, 165.

Ces derniers jours, un ou des cambrioleurs se sont introduits dans une dépendance de sa maison servant de buanderie et où se trouvait un saloir d'où il constata la disparition de 20 kilos de porc. De plus, dans son clapier une belle lapine a été volée.

M. Honoré Dieu, commissaire de police, au cours de son enquête, fit des constatations qui permettent d'établir que le ou les voleurs se sont approchés du lieu du vol en passant par la voie ferrée, située non loin du derrière de l'habitation, des traces de pas dans la neige ayant été relevés nettement.

L'enquête continue.

HALLUIN

Amicale des Tailleurs d'habits. — Une permanence se tiendra dimanche 6 mars, au Café des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre, à Halluin, à 15 h. 30.

Coin de Terre Halluinois. — Permanence rue Gustave Desmettre, ouverte de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Tous renseignements et conseils sont fournis gratuitement aux adhérents.

Actuellement, distribution des plants de pommes de terre. Voir les affiches.

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Jeudi soir, permanence au 42, rue Jean Jaurès, de 18 à 18 h.

Dispensaire d'Hygiène sociale. — Jeudi, les consultations de malades ont lieu de 9 h. à 12 h. pour ceux d'Halluin et Roncq, dès 14 h. 30 pour les autres communes.

MARCQ-en-BARŒUL

Ravitaillement en charbon

Le Groupement Charbonnier informe le population que l'inscription des commandes se poursuivra dans l'ordre suivant :

SECTEUR N° 1 (EOURG) A L'HOTEL DE VILLE

Vendredi 6 mars, de 9 à 11 h. 30 : rues des Alliés, Beuveraeque, Bondues, André Colsens, Chrysanthèmes, Chuffart, carrières Desquienne et Dal ; de 14 à 17 h. : chemin de l'Eclusse, Faidherbe, Foyquet Lelong, chemin de Obeles, Cyclines.

Samedi 7, de 9 h. à 11 h. 30 : rues J.-B. Ducroquet, Peupliers, Lasaro, de 14 à 17 h. : rues de Lille, Lilas, Menin, Meuniers.

Lundi 9, de 9 h. à 11 h. 30 : rues d'Orchies, Pierre Becquet, chemin Poivré, Purgatoire, Quai ; de 14 h. à 17 h : rue de Tourcoing.

Mardi 10, de 9 à 11 h. 30 : rues Pevé stratégique, Raymond Derain, Vieue Four, Queane, Rianderie ; de 14 à 17 h. : chemin du Halage (du Château rouge à la Becque des Rites Loges), Grand'Place, Hospice, Isly.

Petite industrie : les inscriptions seront prises aux mêmes jours et heures.

Avis très important. — Il est porté à la connaissance des consommateurs qu'au cas de nouvelle présentation, il sera perçu une redevance de 5 fr. par sac et par retour.

Se munir de monnaie.

N. B. — tl pourra être livré soit de la grosse gaillaterie ou des boulets.

PAISMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs pour la deuxième quinzaine de février aura lieu dans les quatre secteurs : Bourg, Pont, Plouich et Rouges-Barres, jeudi 5 mars toute la journée.

Quartier de l'Entrepôt et Molinel. — Le comité de secours aux familles des prisonniers est heureux d'annoncer aux mères et femmes de prisonniers qu'il fera le samedi 7 et dimanche 8 mars une distribution gratuite de pommes de terre et de navets chez M. Nestor Doorne, rue de Tourcoing, 289, en présence de M. Louis Gouillard. Le Comité remercie toue les généreux bienfaiteurs et donateurs qui l'ont aidé à poursuivre cette belle œuvre de bienfaisance.

Jardins ouvriers. — Le maire de Marcq-en-Barœul, soucieux de venir en aide à la population, a fait rechercher quelques terrains pour être partagés en jardins ouvriers, lesquels seront répartis en tenant compte des charges de famille.

En conséquence, les personnes ne possédant pas de jardin peuvent se faire inscrire à l'Hôtel de Ville (Service des Travaux), tous les jours de la semaine, du 9 au 14 mars inclus, de 11 à 12 h. et de 16 à 17 h. Passée cette date, aucune demande ne sera retenue.

Avis aux électriciens. — Le Maire informe les électriciens qu'une circulaire préfectorale réglementa la vente et au public du matériel électrique domestique, qu'ils doivent fournir l'inventaire en double exemplaire du matériel électro-domestique en stock à la date du 31 janvier dernier, l'un des exemplaires sera remis à la mairie, guichet 6, où l'on peut s'adresser pour tous renseignements.

Logements et cantonnements. — Les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats allemands à loger sont invités à déposer à l'Hôtel de Ville, guichet 6, du 1er au 6 mars le billet de logement délivré par l'Autorité militaire en vue du paiement des indemnités. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. Il est recommandé également de demander d'avance un billet de logement pour le présent mois.

MOUVAUX

Allocations militaires

Le paiement de le deuxième quinzaine de février aura lieu à la Mairie, le jeudi 5 mars, salle du rez-de-chaussée, dans l'ordre suivant :

De 9 h. 30 à 11 h. 30, de 1 à 500 ; de 14 h. à 16 h. 30, de 501 à la fin.

Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

Réunion de Commission. — La Commission des Finances se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 6 mars, à 19 heures.

Tournée du percepteur. — Le percepteur sera de passage à la Mairie, le jeudi 5 mars, de 9 à 11 h., pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Consultation de nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu à l'Hospice civil, le jeudi 5 mars, de 15 à 16 h. Docteur : M. Ducoulombier.

Etat Civil. — **Publications** : Legrand Pierre, sapeur-pompier auxiliaire, 1, rue Chevreul, à Tourcoing, et Duhamel Rolande, mécanicienne, rue des Platanes, à Mouveaux ; Coppena Albert, bonnetier, 64, rue Jean Bart, à Mouveaux, et Sieuw Georgette, soigneuse, 117, rue Vauban, à Mouvaux.

Décès : Petit Marie, Vve Dupont, 56 ans, rue d'Alsace-Lorraine, 16 ; Grippart Elise, femme Delerue, a.p., 57 ans, 123, boulevard Carnot.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

ECOLE DES GARÇONS 11, RUE D'HALLUIN

7 Mars. — Rue de Tourcoing, Cerrière du Christ, Sentier de l'Ecole, Sentier Ottevaere, Sentier de France, rue J. Jeurès, Sentier Baguette, Carr. Tisserand, rue des 5 Voies, Sentier des Armes, rue du Moulin.

8 Mars. — Place de la Mairie, rue des Frometa, Carr. du Faubourg, Sentier de Roncq, rue de la Poste, rue du Droneckaert, rue du Pailly, Sent. du Sapin-Vert, Carr. du Labyrinthe, rue Coq Chantant, rue d'Halluin, Carr. du Pape, Cont. de l'Eglise, rue Bas-Quartier, rue de la Latte, Patronage, Cimetière, Sentier de la Bienfaisance.

GARDERIE DES ENFANTS, EGLISE SAINTE-THERESE (RISQUONS TOUT)

10 Mars. — Rue Chemin Vert, Sentier de la Douane, rue du Barger, rues Aristide-Briand, du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, Carr. des deux Nations, rue Emile-Zola.

UN CONCERT AU PROFIT DES PRISONNIERS NEUVILLOIS

Les jeunes gens du Patronage vont donner une soirée théâtrale au profit du Comité d'Entr'aide, dimanche 6 mars, à 16 h. en la salle des fêtes.

En voici le programme : « Le poignard », drame en un acte, de Th. Botrel ; « Tante Dorothée », comédie en trois actes de Ritier ; et « Captifs », évocation extraite d'un poème, en quatre stations, composé au Stalag XIII C. — Retenez vos places. La salle sera chauffée.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu au local habituel, 11, rue d'Halluin, le jeudi 5 mars à 15 h.

Etat Civil. — Décès : Yolande Rohart, rue de La Forgette, 24 ; Adolphe Vanhoenackère, 82 ans, 10, cour Rémy Marécau, âgé de 22 ans, transportait 10 kilos de tabac ; Rémy Marécau, 32 ans, demeurant à Weiveighem, transportait 2 kilos de jambon et deux chaînes de vélo ; ils firent la rencontre de gendarmes qui les arrêtèrent ; les marchandises furent saisis et les délinquants durent transiger avec la douane.

VOL DE VELO

M. Joseph Cokelaere, 20 ans, cultivateur, domicilié à Bousbecque, a déposé plainte pour vol de son vélo, commis alors qu'il se trouvait appuyé sur la façade du Café Arthur, 62, rue de Roubaix. Les services de police ont été avertis et ont ouvert une enquête.

AVIS IMPORTANT AU SUJET DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

On nous prie d'insérer :

« Le service municipal d'électricité, se conformant aux plus récentes instructions de M. le Secrétaire d'Etat à la Production industrielle, appelle expressément l'attention de tous ses abonnés sur les prescriptions suivantes :

1° Les consommations autorisées, découlent du coefficient de réduction fixé par les pouvoirs publics et des consommations de base notifiées à chaque abonné, ne doivent pas être dépassées ;

2° Tous les dépassements sont systématiquement l'objet d'une pénalité de un franc par kilowatt-heure ;

3° Les dépassements de plus de trente pour cent (30 %) de la consommation autorisée peuvent entraîner une coupure de courant d'une durée de huit jours. Cette coupure est appliquée d'office si un second dépassement de plus de 30 % se produit dans les six mois suivant le premier. En cas de seconde récidive (troisième dépassement de plus de 30 %) dans les douze mois suivant le premier dépassement, le courant est définitivement coupé ;

4° Tout défaut de paiement d'une pénalité pour dépassement supérieur à 50 % de la consommation autorisée entraînera la coupure du courant pendant une durée de huit jours ;

5° En matière de consommations domestiques et familiales, seules, les consommations de base enormalement faibles par suite d'absence au cours de l'année 1er septembre 1940-31 août 1941 ou d'accroissement du nombre de personnes vivant en commun sous le même toit peuvent être relevées.

L'abonné doit obligatoirement demander le relèvement par écrit et fournir les justifications nécessaires. Adresser demande et justifications à M. le Directeur du Service Municipal d'Electricité, 21, rue des Ursulines ;

6° Les malades et les mutilés produisant un certificat médical visé par l'Ordre des médecins, peuvent obtenir, pour certains mois de l'année, un relèvement temporaire de leurs consommations de base ;

7° Les relèvements accordés ne peuvent avoir d'effet rétroactif sur les penalites an